

[Text]

d'un texte: lorsque vous parlez de virement, qu'est-ce que cela veut dire exactement? De quelle façon procédez-vous dans les cas de virement? Est-ce parce que vous avez des montants non utilisés qui sont transférés à d'autres domaines? D'une façon générale, quels sont les critères qui justifient un virement?

**M. Lalonde:** Eh bien, il arrive pour différentes raisons que des sommes qui ont été proposées au Parlement ne seront pas dépensées dans l'année pour laquelle ces sommes ont été votées. Par exemple, nous avons l'intention de construire une station des services de santé à Resolute Bay, dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous avions prévu dépenser là-dessus environ \$400,000 cette année. Par ailleurs, la construction d'une telle station requiert l'assentiment du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Alors, pour toutes sortes de raisons, il a été impossible d'en arriver à une entente dans le délai prévu pour la construction de cette station. Il nous est donc impossible d'entreprendre les travaux dès cette année. Ainsi, nous avons une disponibilité d'environ \$400,000 de fonds qui retourneraient autrement au Fonds du revenu consolidé à la fin de l'année.

Or, nous avons d'autres besoins ailleurs dans le ministère là où des sommes qui ont été prévues sont insuffisantes. Quand nous effectuons un virement, il s'agit tout simplement d'utiliser des fonds qui ne seront pas dépensés dans un secteur pour couvrir des dépenses additionnelles et imprévues dans d'autres secteurs.

**M. Marceau:** Devez-vous vous adresser au Conseil du Trésor? Le but de ma question est de savoir si vous pouvez faire le choix du virement ou si vous devez retourner au Conseil du Trésor pour avoir une nouvelle approbation.

**M. Lalonde:** M. Frederiksen pourrait peut-être vous donner des détails là-dessus.

**M. Frederiksen:** Il faut l'autorisation du Parlement pour faire ce virement. Oui, il faut aussi d'abord l'approbation du Conseil du Trésor.

**M. Marceau:** Ah, bon.

**Le président:** Monsieur Marceau, ce sera votre dernière question.

**M. Marceau:** Monsieur le ministre, à la fin du crédit 50d, vous parlez de . . . et je cite:

. . . ces paiements devant remplacer les recettes du Régime d'assistance publique du Canada perdues par les provinces qui instituent des programmes universels de prestations pour soins en maisons de repos.

C'est assez implicite comme expression.

**M. Lalonde:** Bien, voici très sommairement ce qui se produit: dans le cas des résidences mentionnées, les personnes qui y résident n'ont pas droit à des paiements en vertu du Régime d'assistance publique du Canada. Ces personnes ont seulement droit à l'assistance sociale, et cela seulement si elles subissent un test de leurs moyens de subsistance.

Dans l'ensemble des provinces, ces résidences sont accessibles aux personnes qui bénéficient d'assistance sociale et qui iront passer des tests de besoins. Un certain nombre de provinces ont mis sur pied des programmes universels. N'importe qui

[Interpretation]

What exactly do you mean when you talk about a transfer? How do you proceed in the case of a transfer? Do you transfer sums which have not been used to other areas? Generally speaking, what are the criteria which justify a transfer?

**Mr. Lalonde:** It happens that for various reasons sums that have been proposed to Parliament will not be spent during the year for which these sums were voted. For example, it was our intention to build a health services station in Resolute Bay in the Northwest Territories. We were expecting to spend about \$400,000 this year on this project. The construction of such a station requires the assent of the Northwest Territories government. For all sorts of reasons it was impossible to reach an agreement in the period provided for the construction of this station. Thus, we were unable to begin work this year. Hence, we had approximately \$400,000 in funds available which, if not used, would return to the Consolidated Revenue Fund at the end of the year.

Now we have other requirements in the department for which the estimates have provided to be insufficient. A transfer simply allows us to use funds which will not be spent in one sector to cover additional and unforeseen expenditures in other sectors.

**Mr. Marceau:** Do you have to seek the approval of Treasury Board? Is the choice to make a transfer exclusively your decision or are you required to return to the Treasury Board to obtain approval?

**Mr. Lalonde:** Mr. Frederiksen could probably give you some details on this.

**Mr. Frederiksen:** Parliament's authorization is required to make a transfer. The approval of Treasury Board is also necessary.

**Mr. Marceau:** I see.

**The Chairman:** Mr. Marceau, this will be your last question.

**Mr. Marceau:** Mr. Minister, towards the end of Vote 50d, there is an explanation given which I would like to quote:

. . . such payments being to replace Canada Assistance Plan revenues lost by the provinces due to the operation of universal nursing home care benefit programs.

Could you explain this?

**Mr. Lalonde:** Briefly, this is what happens. In the homes referred to, the residents are not entitled to payments under the Canada Assistance Plan. Entitlement to the Canada Assistance Plan depends on a means test.

In all provinces there are homes open to people who are obtaining social assistance and who have passed a means test. A number of provinces have set up universal programs. Anyone may be admitted. These provinces do not apply means